



COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 20 janvier 2017

Le 20 janvier 2017 à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de SOMMAING SUR ÉCAILLON s'est réuni dans le salon d'honneur de la mairie, suite à la convocation envoyée par M. le Maire, par lettre du **13 janvier 2017**, adressée par écrit au domicile de chaque conseiller, conformément aux formes prescrites par l'article L.2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

La convocation comporte l'ordre du jour suivant :

1. Délibérations :

- 1.1. Adhésion de la commune de REUMONT au SIVU (Murs Mitoyens).
- 1.2. Adhésion au syndicat mixte fermé du Pôle Métropolitain du Hainaut-Cambrésis de la Communauté de Communes du Pays Solesmois.
- 1.3. Indemnités de conseil allouées au comptable du trésor : FACCENDA François.
- 1.4. Retrait d'un poste d'adjoint.
- 1.5. Maîtrise d'œuvre pour l'extension de la salle polyvalente (accessibilité).
- 1.6. Classement de la voirie « Résidence le Clos des Haies » dans le domaine communal.
- 1.7. Instauration du régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertise et Engagement Professionnel – RIFSEEP

2. Divers :

- 1.8. Commission communication.
- 1.9. Travaux

3. Questions diverses

Nombre de conseillers en exercice : 10

Étaient présents : Marc CARPENTIER, Roland SALENGRO, Christophe DUMONT (arrivé à 20h30), Christian LENOIR, Marie-Geneviève MAROUSEZ, Pascal GILLERON Jean-Pierre GABELLE, Clarisse DESOMBREUX, Marlène DUPART.

Était absent : Régis STERLAY, donne pouvoir à Pascal GILLERON

Conformément à l'article L.2121-15 du CGCT, M. Marc CARPENTIER propose de nommer comme secrétaire de séance M. GILLERON Pascal. A l'unanimité des membres présents, le Conseil donne son accord.

COMPTE-RENDU

Il est ajouté une délibération concernant la vente de bois suite à l'élagage de la rue de Denain.

Le procès-verbal du conseil du 18 novembre 2016 est adopté à l'unanimité des membres présents.

Préambule :

Monsieur le Maire a accepté, après avoir tenté de l'en dissuader, la démission de M. Régis Sterlay en tant que 3ème adjoint. Monsieur le Maire le remercie chaleureusement pour le travail accompli au cours de ses différents mandats, et pour son implication dans la vie du village.

Monsieur le Maire associe le conseil municipal en ce début d'année pour souhaiter à Régis santé et sérénité.

M. Régis Sterlay conserve son mandat de Conseiller Municipal sans délégations.

1. Délibérations :

1.1. Adhésion de la commune de REUMONT au SIVU (Murs Mitoyens) :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, l'adhésion de la commune de REUMONT au sein du SIVU « Murs Mitoyens du Cambrésis » à compter du 1er avril 2017.

1.2. Adhésion au syndicat mixte fermé du Pôle Métropolitain du Hainaut-Cambrésis de la Communauté de Communes du Pays Solesmois :

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le Conseil Communautaire de la CCPS a adopté, par délibération 2016.93 du 9 novembre 2016, son adhésion au Syndicat mixte fermé du Pôle Métropolitain du Hainaut-Cambrésis. En conséquence, Monsieur le Maire propose à l'assemblée de se prononcer sur l'adhésion de la Communauté de Communes du Pays Solesmois au syndicat mixte afférent qui sera créé par arrêté préfectoral. L'objectif de ce syndicat est la construction d'un espace de solidarité et de développement métropolitain à l'échelle du Hainaut-Cambrésis, les communautés d'agglomération de Valenciennes Métropole, de la Porte du Hainaut, de Cambrai et de Maubeuge-Val de Sambre et les communautés de communes du Caudrésis-Catésis, du Pays Solesmois, du Pays de Mormal, du Cœur de l'Avesnois et de Sud Avesnois. Le coût de l'adhésion est estimé pour la CCPS à 0,30 € par habitant (soit 4471,80 € au total).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité à l'adhésion au syndicat mixte fermé du Pôle Métropolitain du Hainaut-Cambrésis à la CCPS.

1.3. Indemnités de conseil allouées au comptable du trésor : FACCENDA François :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité à l'attribution des indemnités au comptable du trésor au taux de 100% par an, et sera attribuée à Monsieur François Faccenda, Receveur municipal. Le montant des indemnités est approximativement de 300 € annuel.

1.4. Retrait d'un poste d'adjoint :

Monsieur le Maire fait part de la démission de M. Régis Sterlay de son poste de 3ème Adjoint au Maire de la Commune de Sommaing. Cette décision transmise le 29 décembre et reçue le 30 décembre 2016 a été validée par Monsieur le Sous-Préfet de Cambrai par retour de courrier en date du 05 janvier 2017. Il est décidé de ne pas renouveler ce 3ème poste d'Adjoint, M. Régis Sterlay reste cependant conseiller municipal. La sous-préfecture nous demande par conséquent le retrait de ce poste.

Après en avoir délibéré, par 1 voix contre, 0 abstention et 9 voix pour, le Conseil Municipal décide de retirer le poste de 3ème Adjoint.

1.5. Maîtrise d'œuvre pour l'extension de la salle polyvalente (accessibilité) :

Monsieur le Maire rappelle l'avis favorable de notre dossier "Agenda accessibilité" (AD'AP) auprès de la commission départementale d'accessibilité de la DDTM service construction.

Il est également précisé le projet d'extension de la salle polyvalente en vue de la mise en conformité de l'accessibilité des personnes à mobilité réduite pour un coût de maîtrise d'œuvre de 8 000 €HT sur une base fixée dans le cahier des charges à environ 80 000 €HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de confier la maîtrise d'œuvre au cabinet SELARL Philippe Damiens et Associés, 38, rue Antoine Dilly 62800 LIEVIN.

1.6. Classement de la voirie « Résidence le Clos des Haies » dans le domaine communal :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que, suite à la signature de la rétrocession de la voirie du clos des Haies, d'une longueur de 274 mètres linéaires, il y a lieu de prendre en compte dans le recensement communal la longueur de la voirie. La voirie se nommera « Rue du Clos des Haies ». Il sera également posé un panneau en bois sur piquet sur lequel sera inscrit « Résidence le Clos des Haies ».

Le conseil municipal émet un avis favorable à l'unanimité à la rétrocession de la voirie.

1.7. Instauration du régime indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertise et Engagement Professionnel – RIFSEEP :

Le principe de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (I.F.S.E.) vise à valoriser l'exercice des fonctions et constitue l'indemnité principale du nouveau régime indemnitaire. Cette indemnité repose, d'une part, sur une formalisation précise de critères professionnels et d'autre part, sur la prise en compte de l'expérience professionnelle. Cette indemnité est liée au poste de l'agent et à son expérience professionnelle.

Le principe du complément indemnitaire annuel (C.I.A.) est lié à l'engagement professionnel et à la manière de servir.

Ces 2 types d'indemnités sont plafonnées et fonction du groupe de fonction et de la durée du temps de travail.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 0 voix contre 1 abstention et 9 voix pour, émet un avis favorable à l'instauration du RIFSEEP.

1.8. Vente de bois suite à l'élagage de la rue de Denain :

Pour des raisons de sécurité, il a été décidé d'élaguer et de couper les arbres le long de la départementale 40a. Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que suite à l'élagage de la rue de Denain, une vingtaine de stères de bois a été débitée et stockée. Monsieur le maire et le conseil remercie tout particulièrement M. Jean-Pierre Gabelle pour s'être chargé de transporter et de stocker le bois à son domicile. Il est proposé de mettre en vente ces stères au profit de la commune et propose le prix de 30 € le stère non livré.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité la proposition.

2. Divers :

2.1. Commission communication :

Monsieur le Maire indique que la commission communication s'est réunie le 07/01/2017 afin de travailler sur le pilotage de cette commission suite à la démission de l'adjoint à la communication.

Il est proposé que les responsabilités et délégations de l'ancien adjoint soient réparties entre certains conseillers composant la commission communication et qu'une partie du travail de mise en page et d'édition des bulletins municipaux soient pris en charge par le secrétariat de Mairie.

2.2. Travaux :

M. Christian Lenoir informe le conseil que le personnel technique est actuellement en congés pour intempéries ; il sera de retour le 23 janvier. Quelques petits travaux d'entretiens d'extérieurs (tailles au niveau des sentiers communaux) et d'intérieur (plafond de la Sacristie par exemple) seront réalisés. Il y a un risque d'inactivité si la météo ne se montre pas plus clémente d'ici la mi-février.

3. Questions diverses :

3.1. Commission développement économique de la CCPS :

M. Pascal Gilleron expose une synthèse de la réunion de la commission qui s'est réunie le 11/01/2017. Les sujets à l'ordre du jour et traités concernent :

- les demandes de subventions des artisans et commerçants ayant bénéficié d'un prêt d'honneur auprès d'Initiative Cambrésis en 2016. Pour mémo, les subventions sont plafonnées à 2500 €.
- Suite à examen de 2 dossiers de demande de subvention pour la réhabilitation de l'immobilier (pour les accès PMR notamment), il s'avère qu'il a été détecté une anomalie sur la règle du montant attribué qui pourrait dans les cas extrêmes financer jusqu'à 30% des travaux, la règle va être réétudiée et soumise à

nouveau au bureau communautaire pour délibération. Les dossiers en cours sont donc suspendus pour le moment.

- L'extension de la zone d'activité de Saint Python de 10 hectares est en bonne voie (attente chez les notaires). Le coût de l'opération est de 325 k€ dont 125 k€ d'éviction qui seront récupérés sous forme de subvention au démarrage des travaux.
- Travaux de déploiement de la fibre optique sur le territoire de la CCPS qui sont planifiés entre 2018 et 2021 (Travaux pour Sommaing prévus en 2018). Le coût de l'investissement pour la CCPS est de 68 € par prise (~ 9000 branchements). Il sera inscrit au budget prévisionnel de la CCPS un investissement de 700 k€.
- Il est prévu que les bureaux de la CCPS déménagent vers les locaux inutilisés de la zone industrielle (récupération de 2 travées sur les 5, les 3 autres seront louées à une entreprise de tuyauterie), il y sera également créé un espace pour l'accueil de petites entreprises. L'actuel bâtiment de la CCPS sera réhabilité pour accueillir des activités à caractère social.
- Une certaine inquiétude sur le vieillissement du personnel médical libéral et d'un risque de désertification a été soulevé. Une étude pour attirer de « jeunes » diplômés sur notre secteur comme des maisons médicales (projet en cours à Haussy) sera à mettre en place.

3.2. Informations, Agenda :

- Société de Défense des Animaux : cotisation annuelle (obligatoire) de 254,25 €.
 - INSEE : la population Sommaingnoise est estimée à 418 habitants.
 - Opération Sécurité Routière par le Peloton motorisé de Cambrai sur notre territoire du 23 au 29 janvier.
 - Les Vœux de la CCPS seront présentés à Bermerain le 27/01 à 18h30.
 - Ramassage de printemps : le samedi 25/03, rendez-vous à la mairie à 14h30.
 - Soirée Cabaret le 25/03 dans la salle du Lonny (Vendegies/Ecaillon).
 - Périple Eurasien « De Moscou à Pékin » à bord du transsibérien et du transmongolien : diaporama présenté par Jean Faure dans la salle polyvalente de notre commune le mardi 04/04 à 20h00.
 - Paris Roubaix : passage de la course sur la commune (Route de Denain / D40a) le 09/04, plage horaire estimée entre 13h49 et 14h06.
 - Dates des élections en 2017 :
 - Elections présidentielles : les 23/04 et 07/05
 - Elections Législatives : les 11/06 et 18/06
- Un tableau avec les tours de garde est à produire.

La séance est levée le 20 janvier 2017 à 21h55.